

LE JOUR, 1946  
08 MAI 1946

LA FRANCE A DIT : NON !

La France a dit : non ! Elle a rejeté la Constitution qu'on lui offrait. Elle n'a pas voulu d'une assemblée irresponsable et omnipotente et d'une caricature de la démocratie.

Et Paris aussi a dit : non ! Quoique, avec la banlieue, la majorité n'y soit que de trois mille voix.

Que Paris ait voté ainsi, c'est un signe excellent. Traditionnellement, Paris et la province n'ont pas la même tendance. Cette fois on les trouve dans le même équilibre.

On regrette sans doute pour la France, qu'elle ait de nouveau devant elle sans institutions stables, au moins huit mois d'élections, d'incertitude et d'attente ; on regrette que (la paix se révélant si laborieuse et l'Europe étant ce qu'elle est), la France n'ait pas un gouvernement mieux établi, parlant d'une voix plus sûre pour la communauté française ; mais, tout compte fait, cela vaut peut-être mieux que la Constitution que l'on proposait aux Français. Tout réfléchi, entre deux maux, le moindre était vraisemblablement de dire : non ! Et la majorité des Français et des Française ont dit non. Cela a sa valeur, pour l'Europe et pour le monde.

Dans le glissement vers des doctrines manifestement différentes de la coutume millénaire de l'Europe occidentale, un arrêt vient d'être marqué ; car, même l'esprit de 1789 s'insurgeait contre le projet de Constitution qui n'a pas abouti. La liberté, sous des apparences fallacieuses, était tenue en laisse à sa source même ; et des pièges étaient dressés partout qui pouvaient rendre illusoire le fonctionnement normal de la vie française.

Au fond, cette Constitution qui n'eut pas fonctionné longtemps et que l'esprit critique et l'ironie des Français eussent rapidement démolie, la France a fait l'économie de sa fâcheuse expérience. Bâtie sur la méfiance, légalisant la dictature du nombre par crainte malade de la dictature individuelle, soumettant à une technique politique inhumaine un pays de grandes tradition où tout est humain jusqu'à la nature, la machine communiste et socialiste qui devait servir de règle fondamentale à la France ne s'est pas imposée à la conviction de la majorité du peuple français.

Elle est allée au pays des ombres, rejoindre avant que de naître, les constitutions défuntes que la France a accumulées depuis la Révolution.

La suite montrera peut-être que ce tournant était un des plus délicats, des plus décisifs de la longue histoire de la France.

Peut-être sommes-nous, malgré des apparences encore inquiétantes, à la fin d'une période aigüe du romantisme politique français. Nous comptons parmi ceux qui l'espèrent pour la paix de la France et du monde, sans douter pour cela, un moment, de l'évolution nécessaire des institutions et de la vie.